



## MARY-LOU / TOURNEE MUSIC MEDECINE SHOW FICHE TECHNIQUE

*Il appartient toujours à l'organisateur de veiller à la sécurité du public, des techniciens et des artistes. En cas de non respect flagrant des conditions de sécurité et des normes en vigueur, le producteur se réserve la possibilité de surseoir à la représentation jusqu'à la mise en sécurité du lieu.*

Sauf information contraire communiquée dans le mois qui précède le concert, le groupe Mary-Lou se produit en trio.

Lorsque la sonorisation est fournie par l'Organisateur, celui-ci doit se référer au plan de scène et à la feuille de patch disponibles sur le site du groupe « <http://www.mary-lou.fr> » à la rubrique « **infos à destination des organisateurs** ». Pour le plan de feu, demander au technicien de contacter Jean-Luc au 02 98 58 42 18 ou [contactmarylou@orange.fr](mailto:contactmarylou@orange.fr).

L'Organisateur doit prévoir l'accès véhicule (hauteur 2,20 m), ainsi qu'une place de parking à proximité immédiate de la scène.

L'espace scénique doit être de dimensions au moins égales à 6m d'ouverture x 4m de profondeur, hauteur 2,50 minimum. La scène doit comprendre 2 alimentations électriques 220V 16Amp sur un circuit séparé des autres appareils électriques éventuellement utilisés. L'organisateur doit fournir deux praticables Samia (ou équivalent) pour une surface totale de 2m x 2m, hauteur 50 cm environ supportant 300 kg.

Prière de ne pas installer de parquet ou espace de danse **entre** les spectateurs et le groupe .

Par temps froid, une pièce chauffée à proximité immédiate de la scène doit être réservée aux artistes, ainsi que des toilettes.

### **Plein-air**

*En plus des conditions qui précèdent,*

Prévoir une solution de repli en salle en cas de mauvais temps.